

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15.04.2009 À 14 HEURES À STRASBOURG (CUS – SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 6 avril 2009

Délibération n°153 du Comité syndical

Membres en exercice : 49 titulaires  
49 suppléants

Membres présents : 21 titulaires  
8 suppléants

### **9. Point sur la Loi de Modernisation de l'Economie en matière d'urbanisme commercial et proposition de création d'une nouvelle commission**

#### **B/ création d'une nouvelle commission sur l'aménagement commercial**

*Le Comité syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré, à l'unanimité*

Décide de donner délégation au bureau pour évaluer le besoin de créer une nouvelle commission ou de s'en saisir.

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le  
La publication le  
Strasbourg, le

Le Président  
Jacques BIGOT